

Information relative au versement par l'employeur à l'Office français de l'immigration et de l'intégration de la taxe due pour l'emploi d'un salarié étranger en France

articles L311-15 et D311-18-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Cadre réservé à l'administration
 N° de demande : _____
 N° de dossier : _____
 Date d'arrivée à l'UT de la DIRECCTE : _____

EMPLOYEUR	SERVICE RESPONSABLE DU PAIEMENT
<p><i>(veuillez cocher la case correspondante)</i></p> <p>• Raison sociale</p> <p><input type="checkbox"/> Artisan, commerçant</p> <p><input type="checkbox"/> exploitant agricole</p> <p><input type="checkbox"/> autre personne de droit privé</p> <p><input type="checkbox"/> personne de droit public</p> <p>• Numéro Siret</p> <p>_____</p> <p>• Adresse de l'établissement de rattachement</p> <p>_____</p> <p>• Adresse du siège social</p> <p>_____</p> <p>• Nom et adresse du représentant légal</p> <p>_____</p> <p>• Si particulier employeur :</p> <p>Nom _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>Né(e) à _____ le _____</p> <p>Adresse _____</p>	<p>• Nom et adresse _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>• N° de téléphone _____</p> <p>• N° de télécopie _____</p> <p>• Courriel _____</p>
	RÉFÉRENCES BANCAIRES
	<p>• Numéro de compte _____</p> <p>• Code banque _____ • Code guichet _____ • Clé RIB _____</p> <p>• Nom de l'établissement bancaire _____</p> <p>_____</p> <p>• Adresse _____</p> <p>_____</p> <p>• Code IBAN _____</p>

Je soussigné M. Mme (nom, prénom) _____, après avoir pris connaissance des conditions de recrutement de la main-d'œuvre étrangère telles qu'elles figurent aux articles L.5221-1 et s. et R.5221-1 et s. du code du travail, déclare être informé(e) de l'obligation de verser à l'OFII la taxe due à l'occasion de l'emploi de M. Mme (nom et prénom) _____,

Le montant de la taxe est égal à :

Situation du salarié :	Si le salaire mensuel est inférieur ou égal au montant mensuel brut à temps plein du SMIC	Si le salaire mensuel est supérieur au montant mensuel brut à temps plein du SMIC et inférieur ou égal à 1,5 fois ce montant	Si le salaire mensuel est supérieur à 1,5 fois le montant mensuel brut à temps plein du SMIC
<p>I. Salarié temporaire (hors saisonnier) : <i>(lors de sa première entrée en France ou lors de sa première admission au séjour en cette qualité)</i> Contrat de travail d'une durée supérieure à 3 mois et inférieure à 12 mois :</p>	70 €	200 €	300 €
<p>II. Salarié permanent : <i>(lors de sa première entrée en France ou lors de sa première admission au séjour en cette qualité)</i> Contrat de travail d'une durée égale ou supérieure à 12 mois :</p>	50 % du salaire versé, dans la limite de 2,5 fois le SMIC		
<p>III. Salarié saisonnier</p>	50 euros par mois de travail, complet ou incomplet, et pour chaque embauche.		
<p>IV. Jeune professionnel Recruté dans le cadre d'un accord bilatéral d'échanges de jeunes professionnels</p>	70 euros		

La taxe est due à l'OFII au moment de l'embauche.

La prolongation chez le même employeur de la durée du contrat de travail initialement souscrit entraîne, le cas échéant, pour l'employeur bénéficiaire de cette prolongation, le versement d'un complément de la taxe dont le montant correspond à celui applicable à raison de la durée totale du contrat prolongé, diminué de celui de la taxe initialement versé. Dans ce cas, il n'est pas réalisé de prorata.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'employeur ou de son représentant
(nom et qualité)